

CONSULTATION PAR PROCEDURE ADAPTEE :

Pour la desserte du massif forestier de Cervelong : construction d'une route forestière de 4 038 m de pistes de débardage et de place de dépôt et de retournement.

NOM ET ADRESSE DE L'ORGANISME :

ASSOCIATION SYNDICALE AUTORISEE DE CERVELONG

Par M. Gilbert MONIN-PICARD,

Président

Mairie, 77 allée du chateau

38 620 MASSIEU

OBJET DU MARCHE :

Construction de la desserte du massif forestier de Cervelong.

LIEU D'EXECUTION :

Commune de Saint Sulpice des Rivoires, Massieu et Saint Geoire en Valdaine

TYPE DE PROCEDURE :

Marché par procédure adaptée

CRITERES DE SELECTION DES OFFRES :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges.

REFERENCES PROFESSIONNELLES ET CAPACITE TECHNIQUE :

Liste d'expériences et de références en matière de travaux de construction de dessertes forestières.

DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES :

Vendredi 26 octobre – 12 h 00

DELAI D'EXECUTION DES TRAVAUX :

Fin des travaux de terrassement en déblais, remblais, fossés et passages busés au 30/06/2021

Travaux intégralement réalisés pour le 30 avril 2022

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES :

COFORET Coopérative Forestière

Maison de l'Agriculture et de la Forêt – 40 rue du Terraillet – 73190 SAINT BALDOPH

Robin RENAULT : tél : 06 73 72 21 79 mail : renault@coforet.com

sur le site internet www.marchespublicsaffiches.com

DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION :

22 Septembre 2020

référence : 01/2020